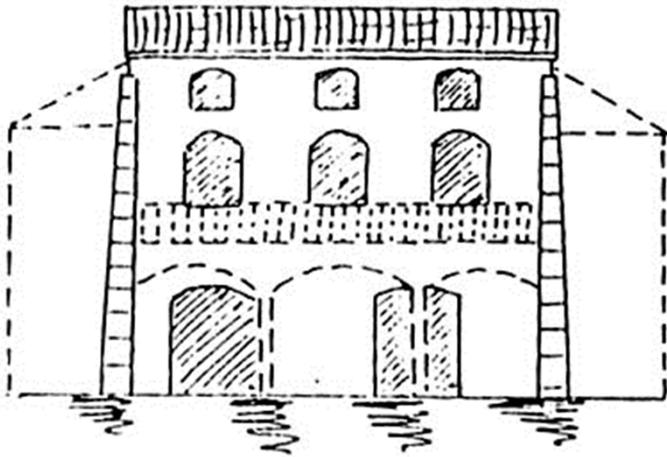
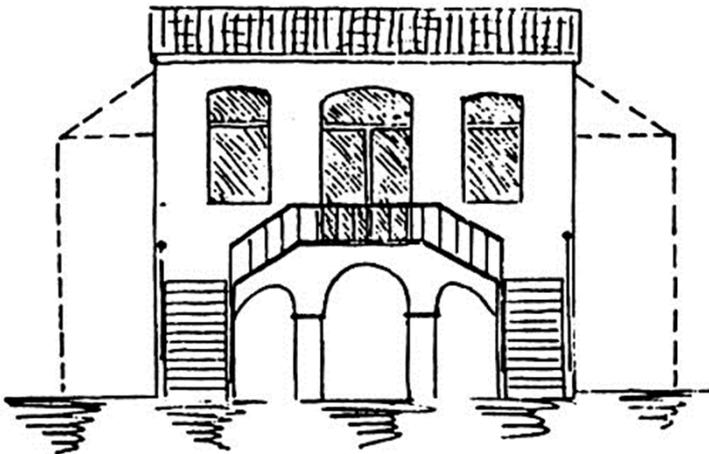


Le Pavillon du seigneur de La Fare (1670)

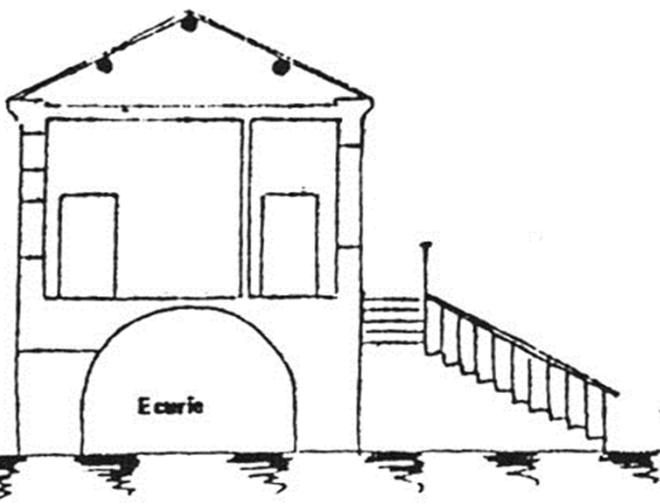
VUE AVANT



Le Pavillon , vu depuis l'entrée principale (février 2011)



NB.- Adjonctions en pointillés



Le Pavillon : couvert d'un toit à deux pans soutenu par une corniche ornée de sculptures, le pavillon est renforcé par deux contreforts d'angle. Le rez de jardin est affecté aux communs (écurie et cuisine), l'étage aux appartements, dont l'entrée, servie par deux escaliers droits, est située au Nord. L'éclairage est assuré au Nord par deux grandes fenêtres, et au Sud par des fenêtres hautes et basses. La pureté du bâtiment est représentative de l'architecture de l'époque. L'écurie était de forme curieuse, ronde en forme de dôme, les mangeoires étant incluses dans l'épaisseur des murs. (*Monographie historique de La Fare les Oliviers*, p.122)